

St. Mathias, 4 Joseph Marin St. Césaire, 5 Siméon Paquette do.

7ème classe.—Pour un ½ arpent de lin; 1er Louis Vien St. Césaire, 2 Félix Riville Ste. Angèle, 3 J.B. Allix St. Césaire, 4 Nazar Nadreau do, 5 Pierre Thérberge Richelieu.

8ème classe.—Pour 1 arpent de Patates; 1er prix Richard Standish St. Césaire, 2 Robert Standish do, 3 J.U. Messier do 4 Louis Routette 5 John Standish do, 6 Robert Standish, do.

9ème classe.—10 arpents de Pacages; 1er prix Docité Pelletier St. Césaire, 2 Thomas Gadbois do, 3 Philippe Johnson St. Mathias, 4 Edouard Poirier St. J. Bte. 5 Pierre Messier Ste Marie.

10ème classe.—Pour un ½ arpent de Fèves; 1er prix Francis Standish St. Césaire, 2 Alexis Dame do, 3 Richard Standish do, 4 Daniel Bachalder do.

11ème classe.—Pour un ½ arpent de carottes Bettraves et navets, 1er Léandre L'heureux St. Hilaire, 2 Théophile L'heureux do, 3 Charles Welkins St. Césaire 4 Pierre Messier Ste. Marie 5 Louis Marcoux Richelieu, 6 Francis Standish St. Césaire, 7 Daniel Bachalder do.

12ème classe.—Pour le meilleur jardin Potager, 1er prix Major Campbell, 2 Hubert Godette St. Hilaire, 3 Amable Chabotte St. Césaire, 4 Daniel Bachalder do, 5 Louis Riville Richelieu, 6 Robert Standish St. Césaire.

13ème classe.—Pour ½ arpent planté en tabac; 1er prix Augustin Sansouci St. Césaire 2 Louis Marcoux Richelieu.

14ème classe.—Pour le meilleur verger; 1er prix Catton Fisk St. Paul, 2 Joseph Rooth do, 3 Tous Galpeau St. Hilaire, 4 J. Bt. Brillon do, 5 J. O. D. Ducharme do.

15ème classe.—Pour la meilleure Pinnière; 1er prix Joseph Rooth St. Paul, 2 Catton Fisk do, 3 Olivier Leduc St. Hilaire, 4 J. Bte. Brillon do 5 John Fisk St. Paul.

“Remède contre le charbon.—”

Prendre un œuf frais, séparer le blanc du jaune, en enlevant le gorme (le blanc seul sert à la chose); mettre le blanc dans un vase neuf, prendre une poignée de seigle frais, le broyer dans un mortier, battre le tout ensemble jusqu'à faible consistance; appliquer sur la plaie pendant vingt quatre heures.

Si le charbon n'était pas crevé au bout de vingt quatre heures, il faudrait le crever.

Ce remède peut s'appliquer sur les hommes comme sur les animaux.

“Remède contre le croup.—” Un médecin de la Nièvre indique ce remède contre le croup :

Sitôt que l'on a découvert des plaques couenneuses dans la bouche, ou sitôt que l'on soupçonne le croup par la nature de la toux, faire prendre à l'enfant, d'heure en heure, la nuit et le jour, un blanc d'œuf battu dans un verre d'eau sucrée, une cuillerée à bouche chaque fois.

Pour boisson, un œuf, le jaune et le blanc, dans un litre d'eau tiède sucrée à volonté.

Après deux ou trois jours, tous les symptômes d'affection disparaissent.

Quelques citoyens des Trois Rivières ont entrepris l'exploitation d'une terre à peinture qui se trouve près du Cap Corneille, sur les bords du St. Maurice. On dit cette terre d'excellente qualité pour ce genre d'exploitation.

L'Industrie à Québec.

Le *Canadien* de lundi a toute une page de lecture intéressante qui n'est que la première partie d'une étude sur les établissements industriels à Québec, lesquels ont progressé d'une manière étonnante depuis quelques années. Voici comment il s'exprime en récapitulant les chiffres qu'il donne touchant la corçonnerie :

“ Il y a dans Québec, deux mille quarante cinq personnes employées dans la corçonnerie, gagnant en moyenne un dollar par jour et six cent treize mille cinq cent piastres par année, pour faire environ un million cinq cent trente trois mille paires de chaussures valant au moins 2,300,000 piastres.

Cette branche d'industrie a fait d'immenses progrès depuis son introduction à Québec en 1864. En moins de huit ans, e le a assuré l'existence d'environ quatre mille personnes et arraché de la misère une foule de gens qui languissaient dans les privations de tous genres.

Parlant de la tannerie, la plus ancienne industrie de Québec, établie en 1660 par M. de Seiguelay, il dit :

“ Un rapport préparé par un comité spécial constate qu'il y a dans Québec, quarante-trois établissements fournissant de l'emploi à six cent trente-un tanneurs ou corroyeurs. Si l'on suppose que ces ouvriers gagnent en moyenne vingt dollars par mois, le paiement annuel de leurs gages se monte à 151,440 piastres.

La tannerie a fait des progrès immenses depuis une trentaine d'années. En 1842, il y avait à Québec trente-deux tanneries, opérant sur un capital de 180,000 piastres; en 1852, l'exploitation du même nombre de tanneries employait un capital de 250,000 piastres; de 1852 à 1862, le nombre des tanneries s'est accru de trente deux à trente cinq, et le capital de 250,000 piastres à 400,000 piastres. De 1862 à 1872, onze nouveaux établissements ont été ouverts et le capital porté à 950,000 piastres, faisant, si on compare avec l'état de la tannerie en 1842, une augmentation de trente trois pour cent dans le nombre des établissements et de trois cents pour cent dans le capital.”

Puis la même feuille cite un extrait d'un rapport, fait par un comité de tanneurs, à propos de “ l'extrait d'écorce de pruche,” et qui se termine ainsi :

“ Qui profite de l'industrie créée par la préparation de l'écorce de pruche? Sont-ce les colons? Non, certainement. On vous dira partout que les colons les plus pauvres sont ceux qui négligent les travaux de la terre pour “ faire de l'écorce.” Les profits résultant de cette exploitation de la forêt sont réalisés au profit du marchand de l'endroit.

“ La corçonnerie, la sellerie, la carrosserie et plusieurs autres industries s'alimentent par la nôtre, qui leur fournit la matière première. Le moindre changement dans le prix ou dans la

quantité de nos produits pourrait donc causer des perturbations fort préjudiciables à ces industries. On admire le développement de nos fabriques de chaussure, qui sont en état de lutter avec les fabriques américaines: or ce développement, nous n'avons pas besoin de le dire, est uniquement dû au bas prix du cuir que nous préparons, et qui s'élèvera nécessairement, si on n'empêche pas l'exportation de l'écorce.

“ Nous recommandons donc aux Communes l'imposition d'un droit élevé sur l'exportation de l'extrait d'écorce de pruche et sur l'exploitation de l'écorce à l'état brut.”

Les fabriques d'allumettes fournissent de l'emploi à cent vingt-quatre personnes gagnant annuellement \$25,792.

La carrosserie emploie quatre vingt quinze hommes environ, dont les gages annuels s'élèvent à \$40,000.

La brasserie fournit de l'emploi à 125 personnes, gagnant par année, \$38,900. Québec renferme 3 établissements de ce genre.

“ Les divers moulins à farine, dit le journal déjà cité, fournissent de l'occupation à près de vingt meuniers et autres employés, qui gagnent annuellement une somme de 7,000 piastres et moudent environ cent mille minots de grain dont la farine est vendue à Québec et dans les Provinces Maritimes.”

Il y a de plus, dans Québec, trois fabriques de biscuits employant quarant-six hommes, six fabriques de savon, chandelle, colle, etc., employant vingt-cinq hommes dont les gages annuels sont de \$4,500; plusieurs manufactures de voiles qui donnent de l'ouvrage à une cinquantaine de personnes qui gagnent \$10,000, et deux fabriques de tabac employant 30 hommes qui gagnent annuellement 10,800 piastres.

PARTIE DE LABOUR A ST. CESAIRE.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire l'éloge des cultivateurs et des habitants, en général, du comté de Rouville, dans le rapport que nous avons donné de l'exhibition agricole qui eut lieu dans ce comté, vers la fin de Septembre. Bion qu'il y eut déjà précédemment, durant l'été, exposition des étalons et exhibition des grains dans le comté, néanmoins on n'a pas voulu en rester là. Un certain nombre de citoyens du village et de la paroisse de St. Césaires, comprenant très bien que l'art si beau et si noble de l'agriculture ne peut réussir et ne peut progresser qu'en autant qu'il est fait de grands efforts pour en enseigner les meilleures méthodes, pour exciter l'émulation et le zèle de tous ceux qui s'y livrent, s'étaient unis ensemble et avaient souscrit une somme assez forte, \$145.00, croyons-nous, afin de l'offrir en prix aux agriculteurs du comté qui excelleraient